

Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris

19 (1-2) | 2007 2007(1-2)

Traditions matrimoniales dans la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer au Maroc

Marriage traditions in the region of Rabat-Salé-Zemmour-Zaer in Morocco

H. Hami, A. Soulaymani et A. Mokhtari



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/bmsap/2852

ISSN: 1777-5469

Éditeur

Société d'Anthropologie de Paris

Édition imprimée

Date de publication: 1 juin 2007

ISSN: 0037-8984

Référence électronique

H. Hami, A. Soulaymani et A. Mokhtari, « Traditions matrimoniales dans la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer au Maroc », *Bulletins et mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris* [En ligne], 19 (1-2) | 2007, mis en ligne le 21 février 2017, consulté le 19 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/bmsap/2852

© Société d'anthropologie de Paris

TRADITIONS MATRIMONIALES DANS LA RÉGION DE RABAT-SALÉ-ZEMMOUR-ZAER AU MAROC

MARRIAGE TRADITIONS IN THE REGION OF RABAT-SALÉ-ZEMMOUR-ZAER IN MOROCCO

Hinde Hami ¹, Abdelmajid Soulaymani ¹, Abdelrhani Mokhtari ¹

RÉSUMÉ

La pratique des mariages consanguins est très répandue au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et dans le Sud-Ouest Asiatique où 20 à plus de 50 % de mariages sont consanguins.

L'analyse d'un échantillon de 270 femmes mariées, pris au hasard dans le service de Maternité de l'Hôpital Souissi à Rabat (2004-2005), a fait l'objet d'une étude prospective visant à déterminer la fréquence des mariages consanguins dans la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer au Maroc.

Les résultats obtenus montrent que 20 % des mariages sont consanguins (l'IC à 95 % est de 12,29 à 28,01 %) dont 70 % sont entre cousins germains.

Mots-clés: endogamie géographique, mariage consanguin, Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, Maroc.

Abstract

The practice of consanguineous marriage has been widespread for hundreds of years, and is still very common, especially among various Middle Eastern, Asian and African populations where 20 to 50% + of marriages are consanguineous.

The analysis of a sample of 270 married women selected randomly in the Maternity Service of the Hospital Souissi of Rabat (2004-2005) was subjected to a prospective study to determine the frequency of consanguineous marriages in the region of Rabat-Salé-Zemmour-Zaer in Morocco.

The results indicate that 20% of marriages were consanguineous (95% CI 12.29-28.01%), of which over 70% were between first cousins.

Keywords: geographical endogamy, consanguineous marriage, Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, Morocco.

^{1.} Laboratoire de Génétique et Biométrie, Département de Biologie, Faculté des Sciences, Université Ibn Tofail, B.P. 133, Kénitra 14 000, Maroc, e-mail : hind212@yahoo.fr

INTRODUCTION

Les mots endogamie et exogamie ont été inventés par Mac Lennan en 1866, pour désigner les règles matrimoniales selon lesquelles les unions ne peuvent être établies qu'entre personnes appartenant à un même groupe ou, au contraire, entre personnes appartenant à des groupes différents (Descamps 1927).

D'après plusieurs études, l'intensité du comportement endogame peut dépendre de la parenté, de l'isolement géographique ou de la stratification sociale (Lathrop, Pison 1982; Danubio *et al.* 1999; Hussain 2005). Par ailleurs, de nombreux auteurs considèrent l'endogamie géographique comme un facteur renforçant l'immobilité sociale et, par conséquent, l'isolement génétique des différentes populations (Segalen, Jacquard 1973; Reddy 1984; Kucher *et al.* 1999; Bittles 2002; Ben Arab *et al.* 2004; Manfredini 2005), en aboutissant à un taux de consanguinité élevé (Rao, Busi 1988).

Les diverses enquêtes menées dans les pays arabes donnent un niveau de consanguinité qui varie de 21 % au Liban (LMCHS 1996) à 68 % en Mauritanie (EDSM 2000/2001).

Les raisons les plus fréquemment données par les gens pour cette préférence sont : le maintien du patrimoine dans la famille, le renforcement des liens familiaux, la stabilité du mariage, la préservation d'un rapport privilégié entre la jeune mariée et ses beaux-parents, et la fierté de l'honneur familial (Smith Hayeur 1983 ; Khlat et al. 1986 ; Givens, Hirschman 1994 ; Hakim 1994 ; Bereczkei et al. 2002).

D'après plusieurs études, la diminution du nombre de ces mariages est souvent imputée à une série de facteurs liés plus ou moins directement à l'urbanisation : la scolarisation plus importante des filles, l'activité des femmes, en particulier dans le secteur moderne de l'économie, l'augmentation de l'âge au mariage, la mobilité sociale... (Audinarayana, Krishnamoorthy 2000 ;

Aresti *et al.* 2001). Cependant, l'exemple de Beyrouth montre que la modernisation avec tous ses corollaires reste sans effet sur la pratique de cette forme de mariage (Khlat, Halabi 1986).

En ce sens, l'objectif du présent article est de présenter les résultats préliminaires d'une étude de l'endogamie géographique chez la population de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer au Maroc ainsi que de déterminer la fréquence des mariages consanguins dans la région.

DONNÉES ET MÉTHODES

Une enquête prospective a été réalisée entre novembre 2004 et juin 2005 auprès de 270 familles échantillonnées au hasard dans la Maternité de l'Hôpital Souissi de Rabat (région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer).

L'enquête a été menée à l'aide d'un questionnaire élaboré par le laboratoire de Génétique et Biométrie de la Faculté des Sciences de Kénitra, en vue de recueillir des données détaillées à partir de la femme enquêtée, sur le couple (génération des couples étudiés), les parents (génération des parents des femmes), et les beaux-parents (génération des parents des maris).

Le questionnaire porte principalement sur les lieux de naissance des conjoints ainsi que ceux de leurs parents, les lieux de résidence et les liens de parenté entre les époux.

RÉSULTATS

Caractéristiques socio-démographiques des couples étudiés

Âge

La répartition de l'ensemble des couples étudiés selon le groupe d'âge est donnée par la figure 1.

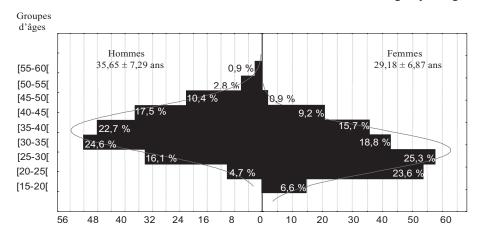


Fig. 1 - Répartition des couples étudiés [GCE] selon l'âge. Fig. 1— Distribution of couples studied (GCE) according to age.

Tel qu'illustré par la figure 1, l'âge moyen des femmes enquêtées est de 29 ans, alors que celui des maris est de 36 ans, soit un écart d'âge de 7 ans environ. En effet, les données montrent que les conjoints ne se choisissent dans un même groupe d'âge que dans 21 % des cas (r = 0.67704; p < 0.001).

Quant à la répartition de l'ensemble des parents selon le groupe d'âge, il faut souligner que les femmes enquêtées ignoraient les dates de naissance de leurs parents ainsi que celles des beaux-parents.

Milieu de résidence

Tant pour la génération des couples étudiés que pour celle de leurs parents, la répartition de l'ensemble des couples étudiés suivant le milieu de résidence (urbain/rural) est donnée par le tableau 1.

Milieu de résidence	GCE	GPM	GPF
Milieu urbain	86	48,6	55,8
Milieu rural	14	51,4	44,2
Ensemble	100 (264)	100 (218)	100 (242)

GCE : génération des couples étudiés, GPM : génération des parents des maris, GPF : génération des parents des femmes.

Tabl. I - Répartition (en %) des couples étudiés par milieu de résidence. Table I—Distribution (in %) of the couples studied according to place of residence.

D'après cette répartition, de la génération des parents (GPM et GPF) à celle des enfants (GCE), la proportion des citadins est passée respectivement de 49 % et 56 % à 86 %, conséquence de l'exode rural. Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004, la région étudiée présente un taux d'urbanisation très important, de 81 %, qui dépasse largement la moyenne nationale (55 %) (RGPH 2004).

Niveau d'instruction

Quant au tableau II, il présente la répartition de l'ensemble des couples étudiés suivant le niveau d'instruction.

Les résultats de ce tableau indiquent que 39,4 % des femmes enquetées n'ont jamais été scolarisées, 21,2 % ont poursuivi des études primaires et seulement 7,4 % ont

	G	CE	GI	PM	GPF		
Niveau d'instruction	M	F	GPP	GMP	GPM	GMM	
Sans instruction	56 (20,8)	106 (39,4)	184 (81,8)	219 (94,8)	166 (64,3)	230 (89,1)	
Primaire	97 (36,1)	57 (21,2)	28 (12,4)	11 (4,8)	64 (24,8)	17 (6,6)	
Secondaire	92 (34,2)	86 (32)	12 (5,3)	1 (0,4)	26 (10,1)	9 (3,5)	
Supérieur	24 (8,9)	20 (7,4)	1 (0,4)	-	2 (0,8)	2 (0,8)	
Ensemble	269	269	225	231	258	258	

GCE : génération des couples étudiés, GPM : génération des parents des maris, GPF : génération des parents des femmes

GPF: génération des parents des femmes.

M: Maris, F: Femmes, GPP: Grands-pères paternels, GMP: Grands-mères paternelles,
GPM: Grands-pères maternels, GMM: Grands-mères maternelles.

Les valeurs des pourcentages sont entre parenthèses.

Tabl. II - Distribution des couples étudiés par niveau d'instruction.

Table II—Distribution of couples studied according to level of education.

atteint le niveau universitaire. Par rapport à la génération des parents (plus de 89 % des femmes sont illettrées), le taux d'alphabétisation des femmes a augmenté, sous l'effet évident de la scolarisation des jeunes générations.

En outre, d'après ces résultats, le taux de scolarisation des garçons l'emporte particulièrement sur le taux de scolarisation des filles, ce qui se traduit par un taux d'analphabétisme relativement élevé au sein de la population féminine.

En effet, dans cette région, en dépit des efforts déployés dans le domaine de l'enseignement, le taux d'analphabétisme atteint 42,1 % chez les femmes et 21,8 % chez les hommes selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004 (RGPH 2004).

Choix du conjoint et endogamie géographique

Les matrices ci-après (*tabl. III, IV, V*) présentent la répartition de l'ensemble des femmes enquêtées suivant

leur lieu de naissance, et celui de leurs maris, pour la génération actuelle ainsi que pour la génération des parents. Un couple dont les deux conjoints sont nés dans la même région sera considéré comme endogame.

Il est à noter que, d'après les résultats de l'enquête, la résidence actuelle des couples étudiés est pour 86,5 % la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, alors qu'elle était de 47 % pour leurs parents. En effet, le lieu de résidence de ces couples ne correspond au lieu de résidence de leurs parents que dans 56 % des cas.

Le contenu de ces trois matrices montre que dans la majorité des cas, les mariages s'établissaient entre personnes qui sont nées dans la même région. L'intensité de ce comportement endogame, mesurée par le taux d'endogamie (Lathrop, Pison 1982), est donnée par le tableau VI.

F M	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	Т
3	1	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3
4	-	9	-	-	3	-	2	2	-	-	-	-	-	-	16
5	-	-	5	-	-	-	-	5	-	-	-	-	-	2	12
6	1	-	-	9	1	-	-	5	-	-	-	-	-	-	16
7	-	-	-	-	13	-	-	4	1	-	-	1	1	-	20
8	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	2
9	-	-	1	-	2	-	2	2	-	-	1	-	-	-	8
10	-	5	6	16	11	2	3	85	3	1	4	3	1	3	143
11	-	-	-	2	1	-	-	8	3	1	-	-	-	-	15
12	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3	1	-	-	-	7
13	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	3	1	-	-	6
14	-	-	-	1	-	-	1	3	1	-	-	1	-	-	7
15	-	-	1	2	-	-	-	5	-	-	-	-	4	-	12
16	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
T	2	15	14	31	32	4	9	123	8	5	9	6	6	5	269

Régions : 3 - Guelmim-Es Semara, 4 - Souss-Massa-Daraâ, 5 - Gharb-Chrarda-Béni Hssen, 6 - Chaouia-Ouardigha, 7 - Marrakech-Tensift-Al Haouz, 8 - Oriental, 9 - Grand Casablanca, 10 - Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, 11 - Doukala-Abda, 12 - Tadla-Azilal, 13 - Meknès-Tafilalet, 14 - Fès-Boulemane, 15 - Taza-Al Hoceima-Taounate, 16 - Tanger-Tétouan, M: Maris, F: Femmes.

Tabl. III - Répartition des mariages selon le lieu de naissance des conjoints (Génération des couples étudiés [GCE]).

GMP GPP	1	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	Т
1	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
3	-	1	1	1	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	5
4	-	-	19	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20
5	-	-	-	14	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	15
6	-	-	-	-	21	-	-	-	1	2	-	-	-	-	-	24
7	-	-	-	-	1	27	-	-	-	1	1	-	-	-	-	30
8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
9	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	2
10	1	-	-	-	2	2	-	-	80	-	-	1	1	-	-	87
11	-	-	2	-	-	-	-	1	4	22	-	-	-	-	-	29
12	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	-	-	-	5
13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	8	-	-	-	9
14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	5	-	-	6
15	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15	-	15
16	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1
T	2	1	22	16	25	30	-	3	86	29	6	9	6	15	-	250

Régions: 1 - Oued Eddahab Lagouira, 3 - Guelmim-Es Semara, 4 - Souss-Massa-Daraâ, 5 - Gharb-Chrarda-Béni Hssen, 6 - Chaouia-Ouardigha, 7 - Marrakech-Tensift-Al Haouz, 8 - Oriental, 9 - Grand Casablanca, 10 - Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, 11 - Doukala-Abda, 12 - Tadla-Azilal, 13 - Meknès-Tafilalet, 14 - Fès-Boulemane, 15 - Taza-Al Hoceima-Taounate, 16 - Tanger-Tétouan, GPP: Grands-pères paternels, GMP: Grands-mères paternelles.

Tabl. IV - Répartition des mariages selon le lieu de naissance des conjoints (génération des parents des maris [GPM]).

Table IV—Distribution of marriages according to spouses' place of birth (husband's parents' generation [GPM]).

GMM GPM	1	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	Т
1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2
4	-	-	19	1	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22
5	-	-	-	14	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	16
6	-	-	-	-	35	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	35
7	-	-	1	-	-	39	-	1	1	1	-	-	1	-	-	44
8	-	-	-	-	-	-	3	-	-	1	-	-	-	-	-	4
9	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
10	-	-	-	1	2	2	-	-	71	3	-	1	-	-	-	80
11	1	-	-	1	-	1	-	-	-	20	-	-	-	-	-	23
12	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	4	-	-	-	-	5
13	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	4	3	-	-	9
14	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	-	-	6
15	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	8	-	10
16	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	5	6
T	1	2	20	17	38	43	3	4	76	26	4	5	11	8	5	263

Régions : 1 - Oued Eddahab Lagouira, 3 - Guelmim-Es Semara, 4 - Souss-Massa-Daraâ, 5 - Gharb-Chrarda-Béni Hssen, 6 - Chaouia-Ouardigha, 7 - Marrakech-Tensift-Al Haouz, 8 - Oriental, 9 - Grand Casablanca, 10 - Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, 11 - Doukala-Abda, 12 - Tadla-Azilal, 13 - Meknès-Tafilalet, 14 - Fès-Boulemane, 15 - Taza-Al Hoceima-Taounate, 16 - Tanger-Tétouan, GPM: Grands-pères maternels, GMM: Grands-mères maternelles.

Tabl. V - Répartition des mariages selon le lieu de naissance des conjoints (génération des parents des femmes [GPF]).

Table V—Distribution of marriages according to spouses' place of birth (wife's parents' generation [GPF]).

-		Taux d'endogamie		
	GCE	GPM	GPF	
Mariages endogames	139 (51,7)	220 (88)	231 (87,8)	
Nombre total de mariages	269	250	263	
		Test de l'écart-réduit		
	GCE/GPM	GCE/GPF	GPM/GPF	
ε -	8,957 <i>p</i> < 0,001	9,057 p < 0,001	0.058 $p > 0.05$	
		Index d'homogamie		
λ =	GCE	GPM	GPF	
Λ =	0,376	0,879	0,913	

GCE : génération des couples étudiés, GPM : génération des parents des maris, GPF : génération des parents des femmes.

Les pourcentages sont entre parenthèses. p > 0.05 : non significatif, p < 0.001 : significatif à 1 ‰.

Tabl. VI - Endogamie géographique (génération des couples étudiés et génération de leurs parents).

Table VI—Geographic endogamy (generation of couples studied and generation of their parents)

Les résultats de ce tableau reflètent assez clairement la tendance des couples à l'endogamie géographique. Cette tendance est très forte chez les couples de la génération des parents avec une fréquence de 88 %, semblable à celle trouvée récemment dans des régions géographiquement isolées au Maroc (Latifi *et al.* 2004; Baali *et al.* 2005). Néanmoins, chez la génération des couples étudiés, les conjoints nés dans la même région ne représentent que 52 %.

Pour vérifier l'existence ou non d'une certaine continuité dans les comportements matrimoniaux d'une génération à l'autre, des comparaisons intergénérationnelles de l'endogamie basées sur l'écart-réduit ont été effectuées. Les résultats obtenus témoignent de la diminution de l'endogamie de la génération des parents à celle des enfants – couples étudiés – (les différences sont hautement significatives p < 0.001), alors que cette tendance est pratiquement la même pour l'ensemble des parents (p > 0.005).

D'ailleurs, la propension des couples des deux générations à se marier de façon endogame, donnée par l'index d'homogamie (Segalen, Jacquard 1971), confirme cette diminution. Cependant, la valeur trouvée chez les couples étudiés (40 %) n'exclue pas l'importance de cette règle de mariage chez la jeune génération.

Ainsi que le démontrent plusieurs études, la diminution de l'endogamie à travers le temps n'est pas une caractéristique singulière de cette région. Ces résultats sont semblables à ceux trouvés dans la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen au Maroc (Hami *et al.* 2006), et rejoignent assez fidèlement ceux des recherches menées en France (Bozon 1991), au Québec (Gilbert 1998), en Tunisie (Zakaria 1999), ainsi qu'en Espagne (Esparza 2004). Selon Fargues (1986) et Gilbert (1998), la scolarisation, le développement des moyens de communication et la mobilité spatiale seraient en grande partie responsables de cette diminution (passage de l'endogamie vers l'exogamie).

Mariages consanguins

Tant pour la génération des couples étudiés que pour celle de leurs parents, nous examinerons, dans ce qui suit, l'évolution des différents types d'unions consanguines, tout en faisant ressortir les réseaux préférentiels de choix des conjoints (tabl. VII).

Sur les 270 familles en examen dans cette étude, 20 % des mariages consanguins sont enregistrés pour la génération des couples étudiés (l'IC à 95 % est de 12,3 à 28 %) contre 21 % pour la génération des parents (l'IC à 95 % est de 12,9 à 28,8 %).

La détermination des proportions selon lesquelles les alliances consanguines se répartissent tend à confirmer la préférence pour le mariage avec la fille, soit de la sœur de la mère (*type II*) soit du frère du père (*type II*), plutôt qu'avec la fille de la sœur du père (*type III*) ou du frère de la mère (*type IV*). En effet, la lecture des données du tableau VII fait clairement apparaître la «préférence» pour

l'union entre cousins parallèles qui représente 45,5 % de l'ensemble des mariages consanguins de la génération des couples étudiés et plus de 58 % chez la génération des parents.

Selon les résultats de l'enquête, près de 70 % des unions consanguines sont établies entre cousins germains (F=0,0625) chez la génération des couples étudiés contre plus de 85 % chez la génération des parents (p<0,05). D'autres types de parenté se rencontrent également mais en moindre proportion, notamment doubles cousins germains (F=0,125), cousins inégaux (F=0,0313) et cousins issus de germains (F=0,0156).

La comparaison intergénérationnelle du niveau de consanguinité enregistré dans cette région montre une stabilité de cette forme de mariage (p > 0.05). Ces résultats s'accordent avec ceux qui avaient été préalablement obtenus par Bittles *et al.* (1993) en Inde, Hussain et Bittles (1998) au Pakistan, Saadat *et al.* (2004) en Iran.

Dooré do moranté 0/	Génération des	Génération	Génération des parents							
Degré de parenté %	couples étudiés $N = 263$	GPM N = 235	GPF N = 249							
Doubles cousins germains	-	0,4	0,4							
Cousins germains Cousins parallèles										
Type I (FFP)	2,6	6	7,6							
Type II (FSM)	6,5	4,2	6,4							
Cousins croisés	14*	14,9*	20,4*							
Type III (FSP)	2,3	3	2,8							
Type IV (FFM)	2,6	1,7	3,6							
Cousins inégaux	3,4	0,4	1,2							
Cousins issus de germains	2,6	1,7	2							
Ensembles consanguins	20	17,4	24							

GPM : génération des parents des maris, GPF : génération des parents des femmes, FFP : fille du frère du père, FSM : fille de la sœur de la mère, FSP : fille de la sœur du père, FFM : fille du frère de la mère, N : nombre total de couples.

Tabl. VII - Degré de parenté et fréquence des mariages consanguins (génération des couples étudiés et génération de leurs parents).

^{*} Les valeurs en gras représentent la somme des proportions des mariages entre cousins germains.

DISCUSSION

Dans la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer, l'analyse des alliances matrimoniales révèle une forte endogamie géographique qui constitue une des variables principales conditionnant la formation des couples dans cette région. Cette endogamie, renforcée par la proximité résidentielle et les mariages préférentiels, aboutit à un taux de consanguinité élevé. En effet, 20 % des femmes enquêtées dans la Maternité de l'Hôpital Souissi de Rabat ont déclaré être mariées à des cousins directs ou autres parents. Selon les données de l'Enquête Nationale sur la Planification Familiale, la Fécondité et la Santé de la Population (ENPS-I 1987) et l'Enquête Nationale sur la Population et la Santé (ENPS-II 1992), les mariages consanguins représentent dans cette région 26,6 % en 1992 contre 37 % en 1987.

Au Grand Maghreb, plusieurs dictons encouragent cette pratique matrimoniale: « ne laissons pas nos richesses aux autres », « pourquoi offrir nos bienfaits aux autres ? ». Ces croyances sociales et culturelles, ajoutées à des considérations d'ordre économique, ont fait du mariage consanguin, une pratique privilégiée décidée parfois dès la naissance des futurs « époux ». En effet, selon les résultats des Enquêtes Démographiques et de Santé, les mariages consanguins y sont relativement fréquents. Ils représentent 36,4 % du total des mariages en Algérie (AMCHS 1992), 40,2 % en Tunisie (TMCHS 1994/1995), 46,5 % en Libye (ALMCHS 1995) et 68 % en Mauritanie (EDSM 2000/2001).

Quant à la population marocaine, elle pratique cette forme de mariage à 29,4 % suivant les résultats de l'Enquête Nationale sur la Santé de la Mère et de l'Enfant de 1997 (ENSME 1997).

Dans d'autres pays comparables, à la question de savoir quelles sont les raisons sous-tendant la pratique de ce type de mariage, 45 % des enquêtés pakistanais citent la participation parentale dans le choix du partenaire des enfants, « mariage arrangé », et 12 % d'entre eux évoquent la tradition (Qidwai et al. 2003). Alper et al. (2004) ajoutent dans le même sens le facteur pression familiale comme une raison principale pour se marier avec un parent en Turquie. Les mêmes perceptions se dégagent notamment des études effectuées au Japon (Imaizumi 1987), au Pakistan (Hussain 1999), et récemment en Arabie Saoudite (Zakzouk 2002), en Tunisie (Ben Arab et al. 2004), et au Yémen (Gunaid et al. 2004).

D'ailleurs, pour beaucoup d'auteurs, le mariage consanguin est considéré comme un mariage arrangé

par les parents sans libre choix des futurs conjoints. Cependant, pour d'autres, il s'agit davantage d'un mariage contrôlé, que d'une union imposée par la famille (Kir *et al.* 2005).

En Europe, la pratique des mariages consanguins concerne principalement des jeunes filles issues de l'immigration confrontées à un contrôle social rigoureux, très souvent au nom de la protection de l'identité culturelle de leur communauté d'origine (Shaw 2001).

Nombre d'auteurs soulignent l'augmentation du nombre de ces mariages parmi les pakistanais vivant en Grande-Bretagne (Darr, Modell 1988; Bundey, Alam 1993), les maghrébins vivant en France (Bundey, Alam 1993), et les migrants marocains et turcs résidant en Belgique (Reniers 2001). D'après ces études, le mariage dans les pays de l'immigration devait permettre de maintenir et de resserrer les liens avec le groupe et la société d'origine.

Au Maroc, malgré les mutations subies par la société marocaine, les jeunes filles sont limitées dans le choix de leurs conjoints. En effet, selon les résultats de l'Enquête Nationale sur la Famille de 1995 (ENF 1995), 16 % seulement des mariages résultent d'un choix mutuel entre les deux époux. Les parents et la famille proche exercent des pressions sur l'individu en âge de se marier, notamment lors du premier mariage.

Les résultats que nous avons obtenus tendent à confirmer la préférence des enquêtées pour les unions entre parents de degré proche, en particulier entre cousins germains. Près de 70 % des unions consanguines enregistrées dans la région sont entre cousins germains chez la génération des couples étudiés et plus de 85 % chez la génération de leurs parents. En effet, une enquête effectuée au Pakistan en 2001 auprès de 393 patients a montré que 69 % d'entre eux conseillent à leurs enfants d'épouser leurs cousins germains (Qidwai *et al.* 2003). C'est le cas également de la moitié des femmes enquêtées à Beyrouth (Khlat *et al.* 1986).

Dans notre étude, les résultats obtenus montrent que les couples étudiés accordent une préférence nettement accentuée à la cousine parallèle. Le mariage avec la fille de la sœur de la mère se placerait, dans l'ordre des préférences, juste après celui avec la *bent el āmm* (fille de l'oncle paternel).

Comme le soulignent les résultats de nombreux sondages et de diverses enquêtes, le mariage entre cousins germains constitue presque le tiers de tous les mariages dans beaucoup de pays arabes et représente le type le plus fréquent de mariages consanguins pour les Musulmans (Kulkarni, Kurian 1990; Radovanovic *et al.* 1999; Gunaid *et al.* 2004), bien que le mariage entre cousins parallèles patrilatéraux reste une pratique sociale préférentielle (Al-Gazali *et al.* 1997; Bittles, Hussain 2000; Zlotogora *et al.* 2002; Bou-Assy *et al.* 2003; Saadat *et al.* 2004).

La comparaison intergénérationnelle du niveau de consanguinité enregistré dans la région étudiée chez la génération des couples étudiés ainsi que la génération des parents fait voir une stabilité de la pratique des mariages consanguins entre les groupes de générations successives. La situation est similaire à Beyrouth (Khlat, Halabi 1986), en Jordanie (Khoury, Massad 1992) et à Oman (OFHS 1995). En revanche, dans l'ensemble du Maroc, les familles consanguines voient leur proportion diminuer de 33,7 % en 1987 pour se situer en 1997 à 29,4 % (ENPS-I 1987; ENSME 1997). Comme en témoignent les données de plusieurs enquêtes, cette diminution est enregistrée dans d'autres pays comme la Syrie (SMCHS 1993), la Turquie (TDHS 1998), Bahrein (BFHS 1995), le Koweït (KFHS 1996), le Liban (LMCHS 1996), et l'Egypte (EDHS 2005), à la différence d'autres études qui montrent une augmentation de cette forme de mariage aux Emirats Arabes Unis (Al-Gazali et al. 1997), en Mauritanie (EDSM 2000/2001), au Yémen (YDMCHS

1997), au Qatar (Bener, Alali 2006), et parmi les Kurdes vivant en Turquie (TDHS 1998).

Parmi les raisons sous-tendant la pratique de ces mariages, on peut citer la volonté de renforcer les liens familiaux et également d'éviter la dispersion de l'héritage familiale (Bittles 1994; Hussain 1999). D'après plusieurs études, cette forme de mariage assure la sécurité affective et matérielle des conjoints, la stabilité du mariage, et l'acceptation du partenaire et de ses parents (Khlat, Halabi 1986; Radovanovic *et al.* 1999; Bou-Assy *et al.* 2003; Qidwai *et al.* 2003).

Enfin, vu les conditions de la région quant à l'urbanisation et aux échanges migratoires, l'endogamie géographique des couples étudiés reste importante. Ce phénomène peut être expliqué par leur très forte stabilité résidentielle comme cela a été avancé par Bozon (1991). En effet, comme leurs parents, les couples étudiés dans cette région résident toujours dans la région où ils sont nés (respectivement 92 % et 75 %).

En fait, si cette endogamie est considérée comme une forme de résistance de l'identité collective du groupe, le mariage consanguin ne sera dès lors qu'une extension de cette règle de mariage.

BIBLIOGRAPHIE

- AL-GAZALI (L.I.), BENER (A.), ABDULRAZZAQ (Y.M.), MICALLEF (R.), AL-KHAYAT (A.I.), GABER (T.) 1997, Consanguineous marriages in the United Arab Emirates, *Journal of Biosocial Science* 29, 4: 491-497.
- ALGERIAN NATIONAL STATISTICS OFFICE, ALGERIA 1994, Algeria Maternal and Child Health Survey AMCHS 1992, Pan Arab Project for Child Development PAPCHILD, Republic of Algeria and League of Arab States.
- ALPER (O.M.), ERENGIN (H.), MANGUOGLU (A.E.), BILGEN (T.), CETIN (Z.), DEDEOGLU (N.), LULECI (G.) 2004, Consanguineous marriages in the province of Antalya, Turkey, *Annales de Génétique* 47, 2: 129-138.
- Aresti (U.), Alfonso Sánchez (M.A.), Peña (J.A.), Calderón (R.) 2001, Estructura y niveles de consanguinidad (1862-1995) en la población del *Goierri* (Guipúzcoa, País Vasco), *Revista Española de Antropología Biológica* 22: 97-106.
- Audinarayana (N.), Krishnamoorthy (S.) 2000, Contribution of social and cultural factors to the decline in consanguinity in South India, *Social Biology* 47: 189-200.
- Baali (A.), Prost (M.), Amor (H.), Boetsch (G.) 2005, De l'Atlas marocain aux Alpes briançonnaises, Choix du conjoint et apparentement dans les populations de montagne aux XIX^e et XX^e siècles, *in* A. Baali, M.K. Hilali, C. Susanne, G. Boëtsch (eds), *Biodiversité des Populations Humaines Méditerranéennes*, Faculté des Sciences Semlalia Ed., Marrakech, p. 116-134.
- Ben Arab (S.), Masmoudi (S.), Beltaief (N.), Hachicha (S.), Ayadi (H.) 2004, Consanguinity and endogamy in Northern Tunisia and its impact on non-syndromic deafness, *Genetic Epidemiology* 27, 1: 74-79.
- Bener (A.), Alali (K.A.) 2006, Consanguineous marriage in a newly developed country: the Qatari population, *Journal of Biosocial Science* 38, 2: 239-246.
- Bereczkei (T.), Gyuris (P.), Koves (P.), Bernath (L.) 2002, Homogamy, genetic similarity, and imprinting; parental influence on mate choice preferences, *Personality and Individual Differences* 33: 677-690.
- BITTLES (A.H.) 1994, The role and significance of consanguinity as a demographic variable, *Population and Development Review* 20, 3: 561-584.
- Bittles (A.H.) 2002, Endogamy, consanguinity and community genetics, *Journal of Genetics* 81, 3: 91-98.

- Bittles (A.H.), Coble (J.M.), Rao (N.A.) 1993, Trends in consanguineous marriage in Karnataka, south India, 1980-1989, *Journal of Biosocial Science* 25, 1: 111-116.
- Bittles (A.H.), Hussain (R.) 2000, An analysis of consanguineous marriage in the Muslim population of India at regional and state levels, *Annals of Human Biology* 27, 2: 163-171.
- Bou-Assy (F.), Dumont (S.), Saillant (F.) 2003, Représentations sociales du mariage endogame et de ses conséquences biologiques sur la santé des descendants chez des fiancés apparentés, Cas de deux villages chiites au Liban, *Service Social* 50: 174-198.
- Bozon (M.) 1991, Choix du conjoint et reproduction sociale, *Ecoflash* 64, Bulletin publié par l'Institut national de la recherche pédagogique, 4 p.
- Bundey (S.), Alam (H.) 1993, A five-year prospective study of the health of children in different ethnic groups with particular reference to the effect of inbreeding, *European Journal of Human Genetics* 1, 3: 206-219.
- CENTRAL BUREAU OF STATISTICS, SYRIA 1995, Syria Maternal and Child Health Survey SMCHS 1993, Pan Arab Project for Child Development PAPCHILD, Syrian Arab Republic and League of Arab States.
- CENTRAL STATISTICAL ORGANIZATION, Yemen 1998, Yemen Demographic and Maternal and Child Health Survey YDMCHS 1997, Sana'a, Yemen.
- Danubio (M.E.), Piro (A.), Tagarelli (A.) 1999, Endogamy and inbreeding since the 17th century in past malarial communities in the province of Cosenza (Calabria, Southern Italy), *Annals of Human Biology* 26, 5: 473-488.
- Darr (A.), Modell (B.) 1988, The frequency of consanguineous marriage among British Pakistanis, *Journal of Medical Genetics* 25, 3: 186-190.
- Descamps (P.) 1927, Les causes de l'exogamie et de l'endogamie, *Revue de l'Institut de Sociologie* 1 : 3-15.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, Maroc 1996, Enquête Nationale sur la Famille ENF 1995, Rabat, Maroc.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, Maroc 2004, Recensement Général de la Population et de l'Habitat RGPH 2004, Rabat, Maroc.
- Esparza (M.) 2004, *Biodemografia del Delta de l'Ebre : estructura matrimonial*, Tesi doctoral, Universitat de Barcelona, Barcelona.

- FARGUES (P.) 1986, Traditions matrimoniales dans les sociétés arabes, *Population et Sociétés* 198 : 1-4.
- GILBERT (S.) 1998, Étude comparative des lieux d'origine des conjoints dans les régions de Charlevoix et Rimouski, 1871-1930, Mémoire de Maîtrise, Université du Québec, Chicoutimi.
- GIVENS (B.P.), HIRSCHMAN (C.) 1994, Modernization and consanguineous marriage in Iran, *Journal of Marriage and the Family* 56, 4: 820-834.
- Gunaid (A.A.), Hummad (N.A.), Tamim (K.A.) 2004, Consanguineous marriage in the capital city Sana'a, Yemen, *Journal of Biosocial Science* 36, 1: 111-121.
- Hakim (A.) 1994, Comments on "Consanguineous Marriages in Pakistan", *Pakistan Development Review* 33, 4: 675-676.
- HAMI (H.), SOULAYMANI (A.), MOKHTARI (A.) 2006, Endogamie, isonymie et consanguinité dans la région du Gharb-Chrarda-Béni Hssen (Maroc), Antropo 11: 223-233.
- HUSSAIN (R.) 1999, Community perceptions of reasons for preference for consanguineous marriages in Pakistan, *Journal* of *Biosocial Science* 31, 4: 449-461.
- Hussain (R.) 2005, The effect of religious, cultural and social identity on population genetic structure among Muslims in Pakistan, *Annals of Human Biology* 32, 2: 145-153.
- Hussain (R.), Bittles (A.H.) 1998, The prevalence and demographic characteristics of consanguineous marriages in Pakistan, *Journal of Biosocial Science* 30, 2: 261-275.
- IMAIZUMI (Y.) 1987, Reasons for consanguineous marriages in Japan, *Journal of Biosocial Science* 19, 1: 97-106.
- Institute of Population Studies, Hacettepe University 1999, Turkish Demographic and Health Survey TDHS 1998, Ankara, Turkey.
- KHLAT (M.), HALABI (S.) 1986, Modernization and consanguineous marriage in Beirut, *Journal of Biosocial Science* 18, 4: 489-495.
- Khlat (M.), Halabi (S.), Khudr (A.), Der Kaloustian (V.M.) 1986, Perception of consanguineous marriages and their genetic effects among a sample of couples from Beirut, *American Journal of Medical Genetics* 25, 2: 299-306.
- Khoury (S.A.), Massad (D.F.) 1992, Consanguineous marriage in Jordan, *American Journal of Medical Genetics* 43, 5: 769-775.

- Kir (T.), Gulec (M.), Bakir (B.), Hosigonul (E.), Tumerdem (N.) 2005, The frequency and effecting factors of consanguineous marriage in a group of soldiers in Ankara, *Journal of Biosocial Science* 37, 4: 519-523.
- Kucher (A.N.), Puzyrev (V.P.), Sanchat (N.O.), Erdynieva (L.S.) 1999, Genetic demographic characteristics of the rural population of the Tuva Republic: Marriage structure and inbreeding, *Genetika* 35, 7: 976-981.
- Kulkarni (M.L.), Kurian (M.) 1990, Consanguinity and its effect on fetal growth and development: a South Indian study, *Journal of Medical Genetics* 27, 6: 348-352.
- LATHROP (M.), PISON (G.) 1982, Méthode statistique d'étude de l'endogamie, Application à l'étude du choix du conjoint chez les Peul Bandé, *Population* 3 : 513-542.
- Latifi (M.), Khadmaoui (A.), Soulaymani (A.), Mokhtari (A.) 2004, Système de reproduction dans une population humaine isolée du Moyen Atlas du Maroc (population de Fritissa), *Antropo* 7 : 73-78.
- Manfredini (M.) 2005, Geographical endogamy and the kin network socio-demographic factors and biological consequences of the marriage pattern in a 19th century Italian community, Paper prepared for the International Conference on Kinship and Demographic Behavior, October 30-November 1, Salt Lake City.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, MAROC 1989, Enquête Nationale sur la Planification Familiale, la Fécondité et la Santé de la Population au Maroc ENPS-I 1987, Rabat, Maroc.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, MAROC 1993, Enquête Nationale sur la Population et la Santé ENPS-II 1992, Rabat, Maroc.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE, MAROC 1999, Enquête Nationale sur la Santé de la Mère et de l'Enfant ENSME 1997, Pan Arab Project for Child Development PAPCHILD, League of Arab States.
- MINISTRY OF HEALTH, BAHRAIN 1997, Bahrain Family Health Survey BFHS 1995, State of Bahrain and Gulf Family Health Survey.
- MINISTRY OF HEALTH, KUWAIT 1996, Kuwait Family Health Survey KFHS 1996, State of Kuwait and Gulf Family Health Survey.
- MINISTRY OF HEALTH, OMAN 1996, Oman Family Health Survey OFHS 1995, Sultanate of Oman and Gulf Family Health Survey.

- MINISTRY OF PUBLIC HEALTH, LEBANON 1998, Lebanon Maternal and Child Health Survey LMCHS 1996, Pan Arab Project for Child Development PAPCHILD, Republic of Lebanon and League of Arab States.
- MINISTRY OF PUBLIC HEALTH, TUNISIA 1996, Tunisian Maternal and Child Health Survey TMCHS 1994/1995, Pan Arab Project for Child Development PAPCHILD, Republic of Tunisia and League of Arab States.
- NATIONAL POPULATION COUNCII, EGYPT 2006, Egypt Demographic and Health Survey EDHS 2005, Cairo, Egypt.
- Office National de la Statistique, Mauritanie 2001, Enquête Démographique et de Santé Mauritanie EDSM 2000/2001, Mauritanie.
- People's Committee for Health, Libya 1996, Arab Libyan Maternal and Child Health Survey ALMCHS 1995, Pan Arab Project for Child Development PAPCHILD, The Great Socialist People's Libyan Arab Republic and League of Arab States
- QIDWAI (W.), SYED (I.A.), KHAN (F.M.) 2003, Prevalence and perceptions about consanguineous marriages among patients presenting to family physicians, in 2001 at a Teaching Hospital in Karachi, Pakistan, *Asia Pacific Family Medicine* 2: 27-31
- RADOVANOVIC (Z.), SHAH (N.), BEHBEHANI (J.) 1999, Prevalence and social correlates of consanguinity in Kuwait, *Annals of Saudi Medicine* 19, 3: 206-210.
- RAO (B.D.), BUSI (B.R.) 1988, Inbreeding among endogamous groups in three multicaste villages of Srikakulam District, Andhra Pradesh, India, *Social Biology* 35, 3-4: 331-336.
- Reddy (P.C.) 1984, Distribution, endogamy, and isolation of Malas of Chittoor district Andhra Pradesh, India, *Social Biology* 31, 1-2: 108-113.

- Reniers (G.) 2001, The post-migration survival of traditional marriage patterns: consanguineous marriages among Turks and Moroccans in Belgium, *Journal of Comparative Family Studies* 32, 1: 21-45.
- SAADAT (M.), ANSARI-LARI (M.), FARHUD (D.D.) 2004, Consanguineous marriage in Iran, *Annals of Human Biology* 31, 2: 263-269.
- SEGALEN (M.), JACQUARD (A.) 1971, Choix du conjoint et homogamie, *Population* 3 : 487-498.
- SEGALEN (M.), JACQUARD (A.) 1973, Isolement sociologique et isolement génétique, *Population* 3 : 551-570.
- Shaw (A.) 2001, Kinship, cultural preference and immigration: consanguineous marriage among British Pakistanis, *The Journal of the Royal Anthropological Institute* 7, 2: 315-334.
- Smith Hayeur (M.) 1983, *Le mariage arabe au Maroc*, Mémoire de Maîtrise, Université de Montréal, Canada.
- ZAKARIA (D.) 1999, Étude de l'endogamie d'origine régionale, de la distribution de la consanguinité apparente et du comportement intergénérationnel dans le choix matrimonial en Tunisie, Intéret des noms de famille et de l'isonymie maritale, Thèse de Doctorat, Université des Sciences, des Techniques et de Médecine, Tunis.
- ZAKZOUK (S.) 2002, Consanguinity and hearing impairment in developing countries: a custom to be discouraged, *The Journal of Laryngology and Otology* 116, 10: 811-816.
- ZLOTOGORA (J.), HABIBALLA (H.), ODATALLA (A.), BARGES (S.) 2002, Changing family structure in a modernizing society: a study of marriage patterns in a single Muslim village in Israel, *American Journal of Human Biology* 14, 5: 680-682.